



Organisation de l'aviation civile internationale

BULLETIN QUOTIDIEN

ASSEMBLÉE — 39^e SESSION

Numéro 2
28/9/16

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, contient le programme des séances de la journée, un bref résumé des travaux de la veille.

Des informations d'intérêt général sont disponibles à l'adresse www.icao.int/a39 et par le biais de l'application ICAO Events (offerte pour les appareils mobiles, les tablettes ou par internet).

Horaires des séances : mercredi 28 septembre 2016

Première réunion du Comité exécutif, suivie immédiatement de la troisième séance plénière	9 heures	Salle de l'Assemblée salles de conférences 1 et 2, 4 ^e étage du centre de conférences
Deuxième réunion du Comité exécutif	14 heures	Salle de conférences 1 4 ^e étage du centre de conférences
Première réunion de la Commission économique	14 heures	Salle de conférences 3 1 ^{er} étage du centre de conférences
Première réunion de la Commission juridique	14 heures	Salle de conférences 2 4 ^e étage du centre de conférences

DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

Site web : Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles à l'adresse www.icao.int/a39

Application ICAO Events : Veuillez télécharger l'application ICAO Events afin de vous tenir au courant, où que vous soyez, des informations concernant les événements de l'OACI (offerte pour les appareils mobiles, les tablettes ou par internet). Vous pourrez ainsi aménager votre horaire, prendre des notes et être informé des dernières mises à jour concernant les conférences au moyen d'alertes instantanées. En outre, il est maintenant plus facile de développer un réseau avec d'autres participants, de se connecter aux médias sociaux et bien plus encore (*vous trouverez les instructions de téléchargement de l'application à l'adresse www.icao.int/a39*).

Pour les publications de référence, rendez-vous sur le portail à l'adresse <https://portal.icao.int/icao-net> et saisissez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Les séances d’hier

Première séance plénière

En sa qualité de Président temporaire de l’Assemblée, M. Olumuyiwa Benard Aliu, Président du Conseil, a officiellement ouvert la session à la première séance plénière tenue à 11 heures le mardi 27 septembre 2016. L’Assemblée a eu l’honneur d’accueillir trois invités de marque qui ont prononcé des allocutions : M. Denis Coderre, Maire de la ville de Montréal, l’Honorable Philippe Couillard, Premier ministre du Québec, et l’Honorable Marc Garneau, Ministre des transports, représentant le Gouvernement du Canada. De plus, M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies, s’est adressé à l’Assemblée par le truchement d’une vidéo préenregistrée.

Rappelant que le Conseil de l’OACI a institué les *Certificats du Président du Conseil* (CPC) à l’appui de l’initiative de l’Organisation *Aucun pays laissé de côté* (NCLB), pour reconnaître de manière plus publique des États de chaque région de l’OACI qui ont fait des progrès marqués dans la résolution de leurs lacunes dans la supervision de la sécurité et dans l’amélioration de la mise en œuvre effective (EI) des normes et pratiques recommandées (SARP) de l’OACI, le Président du Conseil a remis les CPC inauguraux aux quatorze États ci-après, sélectionnés sur la base des résultats qu’ils ont obtenus en 2015 (par ordre alphabétique) : Autriche, Botswana, Cameroun, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Israël, Italie, Lettonie, Madagascar, Mali, Niger, République démocratique populaire lao et San Marin. Les CPC seront désormais remis annuellement.

Ensuite la Plénière a approuvé l’ordre du jour contenu dans la note WP/1. Elle a alors institué le Comité de vérification des pouvoirs, le Comité exécutif et le Comité de coordination, ainsi que les Commissions technique, économique, juridique et administrative. Le Comité de vérification des pouvoirs devait se réunir immédiatement après la première séance plénière.

La Plénière a renvoyé les divers points de l’ordre du jour présentés dans la note WP/1 au Comité exécutif et aux Commissions, comme suit : les points 10 à 31 ont été confiés au Comité exécutif, les points 32 à 37 à la Commission technique, les points 38 à 43 à la Commission économique, les points 44 à 47 à la Commission juridique et les points 48 à 58 à la Commission administrative.

Le Président temporaire a annoncé que les première et deuxième parties de l’élection du Conseil se tiendraient lors de la quatrième séance plénière, le samedi 1^{er} octobre 2016 à 9 heures. Les notifications de candidature doivent être soumises par écrit à la Secrétaire générale avant 12 h 15, le jeudi 29 septembre 2016. Les notifications de candidature pour la troisième partie de l’élection du Conseil, qui ne sont recevables qu’après les première et deuxième parties de l’élection, devront être soumises par écrit à la Secrétaire générale dans le délai de 48 heures qui commencera à la clôture de la séance du samedi 1^{er} octobre 2016 et se terminera à la même heure le lundi 3 octobre 2016. La troisième partie de l’élection du Conseil aura lieu le mardi 4 octobre 2016 à 14 heures. Le nombre maximal d’États membres qui seront représentés au Conseil a été établi comme suit : 1^{re} partie – 11 États ; 2^e partie – 12 États ; et 3^e partie – 13 États.

Deuxième séance plénière

À la deuxième séance plénière, le mardi 27 septembre 2016 à 15 heures, le Président du Comité de vérification des pouvoirs, M. Souleiman Eid (Liban), a présenté le rapport intérimaire du Comité, qui était composé de membres provenant, outre le Liban, des Bahamas, du Bangladesh, du Congo et du Luxembourg. Il a indiqué qu’au moment de la première réunion du Comité, des originaux des lettres de créance en bonne et due forme avaient été reçus de 170 États membres et que des délégués de 164 États membres s’étaient inscrits. En outre, des originaux de lettres de créance en bonne et due forme avaient été reçues de 43 délégations d’observateurs, dont 39 s’étaient inscrites.

Le Comité de vérification des pouvoirs a prié instamment tous les États et organisations qui n'avaient pas encore présenté de lettres de créance en bonne et due forme de le faire dès que possible. Dans l'intervalle, vu la règle 7 du Règlement intérieur permanent de l'Assemblée (Doc 9600), il a recommandé que l'Assemblée leur permette de participer à ses délibérations. La Plénière a noté le rapport intérimaire du Comité de vérification des pouvoirs. Tous les délégués qui n'avaient pas encore présenté de lettres de créance en bonne et due forme ont été invités à prendre les mesures nécessaires pour ce faire.

Au titre du point 6 de l'ordre du jour, sur proposition du Mexique, appuyée par le Portugal, le Nigéria, la Colombie, l'Égypte et le Soudan, l'Assemblée a élu par acclamation M. Azharuddin Abdul Rahman (Malaisie) Président de l'Assemblée.

Sur proposition de Singapour, appuyée par la Fédération de Russie, les candidatures suivantes aux postes de vice-présidents ont été approuvées par acclamation au titre du point 7 de l'ordre du jour :

Première Vice-Présidente	Mme Ingrid Cherfils (Suède)
Deuxième Vice-Président	M. Habib Mekki (Tunisie)
Troisième Vice-Président	M. Carlos Velasquez (Guatemala)
Quatrième Vice-Présidente	Mme Sara Wiebe (Canada)

En outre, sur proposition des Émirats arabes unis, appuyée par la République dominicaine, l'Assemblée a approuvé par acclamation les candidatures suivantes aux postes de présidents des Commissions :

Commission technique	M. Graeme Harris (Nouvelle-Zélande)
Commission économique	M. Geoffrey Puseletso Moshabesha (Botswana)
Commission juridique	M. Alessio Quaranta (Italie)
Commission administrative	M. Jorge Félix Castillo de la Paz (Cuba)

Le reste de la séance a été consacré au point 8 de l'ordre du jour et à des déclarations générales présentées par des délégations des pays suivants : États-Unis, Chine, Slovaquie (au nom des États européens), Malaisie, Mexique, Fédération de Russie, Arabie saoudite, Afrique du Sud, Finlande, Inde, Kenya, Égypte, Espagne, Nigéria, Argentine, Niger et Équateur. Une déclaration a également été faite par l'observateur de la Commission européenne.

Ateliers de l'OACI – SKY TALKS du 28 septembre 2016

Des ateliers SKY TALKS se tiendront dans le foyer situé au 4^e étage de la zone des ateliers (salle 4.15.72).

Sujet : Protection de l'environnement – Outils et tendances

Présentateur : Tetsuya Tanaka

Date et heure : 28 septembre (8 h – 8 h 30)

Sujet : Protection de l'environnement – Régime mondial de mesures basées sur le marché

Présentateur : Manuel Caballero Alarcon

Date et heure : 28 septembre (8 h 45 – 9 h 15)

Sujet : Stratégie du Programme d'identification des voyageurs de l'OACI (TRIP)

Présentateur : Narjess Abdennebi

Date et heure : 28 septembre (9 h 30 – 10 h)

Sujet : Programme de Renseignements préalables concernant les voyageurs/dossiers passagers de l'OACI (API/PNR)

Présentateur : Jitu Thaker

Date et heure : 28 septembre (10 h 15 – 10 h 45)

Sujet : ICSA –Coalition internationale pour une aviation durable

Présentateur : Pierre-Philippe Lortie

Date et heure : 28 septembre (11 h – 11 h 30)

Sujet : Protection de l'environnement – Assistance et plans d'action nationaux

Présentateur : Chrystelle Damar et Eduardo Caldera

Date/Time : 28 septembre (12 h 15 – 12 h 45)

Sujet : AVIARETO – Les avantages de la Convention de Cape Town, du Protocole aéronautique et du Registre international

Présentateur : Robert Cowan

Date et heure : 28 septembre (13 h – 13 h 30)

Sujet : Appui à la mise en œuvre des PNS

Présentateur : Elizabeth Gnehm

Date et heure : 28 septembre (13 h 45 – 14 h 15)

Sujet : PROJET LOON – Des antennes-relais flottantes dans le ciel

Présentateur : Mathew Cory et Julie Jin

Date et heure : 28 septembre (14 h 30 – 15 h)

Sujet : Répertoire OACI de clés publiques (RCP)

Présentateur : Christiane Dermarker

Date et heure : 28 septembre (15 h 15 – 15 h 45)

Sujet : Expliquer les produits et services PBN

Présentateur : Ian Knowles

Date et heure : 28 septembre (16 h – 16 h 30)

Avis

1. Attribution des places

1.1 L'attribution des places à la troisième séance plénière est basée sur le nombre d'États participants, le nombre de participants inscrits des délégations et la capacité de la salle de l'Assemblée.

1.2 Pour le Comité exécutif et la Commission juridique, deux places seront attribuées à chaque délégation d'État membre (une à la table et une derrière). Pour la Commission économique, une place sera attribuée à la table à chaque délégation d'État membre. Prière de noter qu'il n'y a pas suffisamment de places pour toutes les délégations d'observateur au Comité exécutif et aux Commissions vu la capacité limitée des salles. Un maximum d'une place par délégation d'observateur peut donc être attribué selon le principe premier venu, premier servi.

— FIN —